

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18410 - 71ÈME ANNÉE

Rassemblement à Saint-Denis et défilé à Saint-Pierre

Contre la loi El Khomri « nous irons jusqu'au bout »



Hier à Saint-Denis et à Saint-Pierre, un rassemblement et un défilé ont eu lieu pour demander le retrait du projet de loi El Khomri, considéré comme un texte de régression sociale qui diminue les droits des travailleurs.

A trois jours du Premier mai, l'Intersyndicale CGTR-FO-FSU-Solidaires-UNEF a appelé hier à une journée de mobilisation à La Réunion contre le projet de loi El Khomri, qui prévoit d'importants changements dans le Code du travail. Un rassemblement s'est tenu à Saint-Denis, avec 500 participants. À Saint-Pierre, les organisateurs ont annoncé 1000 manifestants dans le défilé.

Le PCR aux côtés des syndicats

Malgré les reculs du gouvernement sur certains points, le plafonnement des indemnités en cas de licenciement abusif et plus obligatoire, l'essentiel du texte demeure. Les syndicats s'opposent à un projet qui verrait la primauté de l'accord d'entreprise sur le Code du Travail, et des facilités pour licencier. À La Réunion où le taux de chômage est proche de 30 %, il serait aisé d'imaginer les conséquences dramatiques si un tel projet était mis en œuvre.

À Saint-Denis, la mobilisation était plus forte que le 31 mars dernier. À partir de 9 heures, les manifestants ont commencé à se regrouper de-

vant la préfecture. Soutien de la première heure de la mobilisation contre la loi El-Khomri, le PCR était représenté par une forte délégation des sections de l'Est, du Nord et de l'Ouest, conduite par deux secrétaires généraux, Maurice Gironcel et Ary Yée Chong Tchi Kan.

Les prises de parole ont été précédées par plusieurs chansons, dont le maloya de François Saint-Omer « la loi fransé lé makro mèm ». Entendre ce maloya en créole devant la préfecture montre tout le chemin parcouru pour la liberté d'opinion et la reconnaissance de l'identité culturelle des Réunionnais. Des avancées permises par l'engagement des militants communistes à



Une partie de la délégation du PCR hier au rassemblement devant la préfecture.

La Réunion.

« Dégradation des droits des salariés »

Des représentants de l'intersyndicale étaient ensuite invités à prendre la parole. L'expression était libre, mais à condition d'être membre d'un syndicat, a rappelé Eric Marguerite, le secrétaire départemental de Force Ouvrière.

Hélio Eyriet, président de l'UNEF Réunion a dénoncé « une loi nocive » pour tous les salariés et tous les jeunes. Malgré les tentatives du gouvernement pour faire passer le texte, « nous irons jusqu'au bout ».

Pascal Valiamin de Solidaires a rappelé les conditions de travail déjà difficiles aujourd'hui. Il appelle à garder « cette indignation, cet esprit de combat », tout en soulignant qu'être moderne, c'est combattre la régression sociale contenue dans ce projet de loi.

Marie-Hélène Dor constate que le projet de loi est du « jamais vu » en termes de « dégradation des droits des salariés ». Elle a appelé au devoir de mémoire, car les acquis contenus dans le Code du Travail sont le résultat des luttes des aînés. « On ne veut pas de ce projet de loi », a-t-elle dit. Elle a précisé que la fonction publique est également concernée, car le Code du Travail y est transposé. C'est la porte ouverte à l'arbitraire, sous la coupe de directeurs de service peu scrupuleux. De plus, « les jeunes sont menacés par une vie entière de précarité ».

Pour le retrait du projet de loi

Didier Bernus, représentant de la confédération FO-Santé en visite à La Réunion a affirmé que « les salariés refusent la pression ». « Une seule solution : le retrait », a-t-il martelé. Tous les salariés sont visés par ce projet de loi, « un concentré des politiques d'austérité ». Il a appelé à « ne pas lâcher », car « le gouvernement craint le débordement social ». Véronique Hummel, du Syndicat national des journalistes (SNJ) a souligné que la presse écrite est « le laboratoire » de la loi El Khomri. Les journalistes subissent une précarisation accentuée. La tendance est d'imposer l'évolution d'un statut de salarié vers celui d'un prestataire de service externe, qui n'est plus payé sous forme de salaire mais qui présente une facture en tant qu'auto-entrepreneur. Toutes les protections disparaissent. Elle a aussi lancé un appel à la solidarité pour sauver le « Journal de l'île » et plus largement la presse écrite qui ne peut vivre que par la vente et les abonnements.

Jean-Pierre Técher a insisté sur la responsabilité du gouvernement, qui constitutionnellement doit être au service de la population. Lui aussi a exigé « le retrait de la loi ».

Jacques Bhugon de la CGTR a appelé à accentuer la mobilisation contre le projet gouvernement-ME-DEF, sinon les travailleurs seront livrés pieds et poings liés au patronat. Il a donné un exemple d'une mesure permise par le projet de loi : des jours fériés spécifiques à chaque entreprise. Ce jours de re-

pos ne seraient plus le résultat de l'application du Code du Travail, mais d'un accord d'entreprise. « Avec la loi El Khomri, le Code du Travail sera désarticulé », a poursuivi le syndicaliste, « c'est plus grave que la loi Macron ». Conclusion : « la mobilisation continue jusqu'au retrait du projet ».

Conclusion dans la confusion

La prochaine manifestation est fixée après-demain, pour le défilé du 1er mai. Une seule manifestation est prévue à La Réunion. Elle partira du Jardin de l'État à Saint-Denis pour se diriger vers la préfecture.

Le rassemblement s'est ensuite terminé dans une certaine confusion. Des syndicalistes du SAIPER est en effet arrivé pendant les prises de parole et a voulu directement rencontrer le préfet avant d'être arrêté par un cordon de policiers. Didier Debals, porte-parole du syndicat, a voulu s'exprimer mais il n'a pas eu accès au micro. Il est alors monté sur un banc pour s'adresser à la foule afin de dénoncer cette censure. Un groupe de citoyen se disant « non encarté dans un syndicat » a également déploré le fait de ne pas avoir pu prendre la parole lors du rassemblement, et l'a fait connaître de vive voix.

Souhaitons que le défilé du 1er mai puisse se dérouler dans l'unité la plus large.

M.M.

Édito

Région Réunion : la dérive financière s'aggrave

Mardi dernier, le Conseil économique, social et environnemental a donné son avis mardi dernier sur le budget primitif de la Région qui sera examiné ce matin par la séance plénière des conseillers régionaux.

Tout d'abord, cette remarque générale : « le rapport fonctionnement/investissement, d'une année sur l'autre, se modifie comme suit : de 36/64 à 40/60 ».

Principale responsable de cette augmentation, les dépenses de fonctionnement qui augmentent de plus de 10 %. Elles servent à payer les personnes embauchées par la Région, les bons de réduction pour l'achat d'ordinateur et de billet d'avion. Pour l'aérien, c'est en réalité une subvention versée à toutes les compagnies aériennes sauf Air Madagascar au titre de la « continuité territoriale ».

« En termes de structuration, il est mentionné une évolution des dépenses de fonctionnement de + 10,5 % (283,193 millions d'euros pour 2016) ; les secteurs de l'aménagement, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'enseignement enregistrant la plus forte progression. En investissement, la baisse de - 37,5 % (à 239,988 millions d'euros pour 2016) s'explique par l'inscription exceptionnelle au BP 2015 du projet Très Haut Débit », écrit le CESER.

Les inscriptions budgétaires en Crédits de paiement, au titre du fonctionnement intègrent « les compétences de la collectivité mais également les interventions prioritaires de la mandature » et s'élèvent à 413,365 millions d'euros, en augmentation de 8,9 %. Sont notées les interventions en faveur de la continuité territoriale ainsi que la connexion internet pour les familles modestes ».

Passons maintenant aux investissements : « en investissement, les dépenses sont comptabilisées à 621,667 millions d'euros, soit une diminution de 9 %. Le CESER constate que ces dernières « restent nettement majoritaires » (60 % des dépenses totales) et sont concentrées en grande partie (près de 2/3) sur la poursuite de la Nouvelle Route du Littoral. » Pour les recettes, « En investissement, une diminution de 6 % est prévue (509,141 millions d'euros en 2016) compte tenu de l'absence de recettes FEDER au titre de la NRL en 2016. »

Autant dire qu'en dehors du projet de route en mer, les investissements sont réduits au plus bas. Toutes les entreprises qui ne travaillent pas pour ce chantier en subissent les conséquences.

L'État se désengage. Pas de problème, au lieu de réduire les dépenses de fonctionnement, les Réunionnais vont passer à la caisse. « Le CESER relève une progression globale du produit fiscal (au demeurant, restant le premier poste des recettes), résultant de la fiscalité locale indirecte. Sur ce chapitre, le CESER s'était interrogé, lors de l'examen des Orientations budgétaires, sur le maintien des taux et tarifs des taxes en 2016. Il note pour la taxe sur les certifications d'immatriculation des véhicules une recette supplémentaire « qui devrait permettre de compenser la baisse des dotations de l'état »

La dérive financière de la Région Réunion s'aggrave. Didier Robert aura-t-il les moyens de tenir ses promesses ? Les galets seront-ils la seule ressource qui manque pour réaliser le chantier de la NRL ?

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Contre la loi El Khomri

Manifestations et répressions en France

La mobilisation était au rendez-vous, jeudi, malgré les vacances, pour exiger le retrait de la loi travail. « Des manifestations unitaires parfois gâchées par une répression policière indiscriminée déclenchée à l'occasion du passage de perturbateurs violents et isolés », écrit l'Humanité. Voici quelques extraits d'un article rendant compte de manifestations dans plusieurs villes de France, avec des intertitres de Témoignages.

A Paris, au départ de la place Denfert-Rochereau, les jeunes et les étudiants étaient en tête, suivis de FO, Solidaires, puis la CGT, et des centaines de pancartes au mot d'ordre tout simple : « Non ! » Du fait des vacances scolaires, la mobilisation est certes en retrait par rapport aux journées précédentes mais de bon niveau, ont plaidé les leaders syndicaux, qui maintiennent le cap : « Nous avons déjà obtenu des mesures importantes sur les jeunes, mais l'objectif reste le retrait de ce projet de loi », martèle William Martinet, dirigeant de l'Unef. « Malgré les vacances, la mobilisation est là », pointe Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, estimant que « la balle est dans le camp du gouvernement. Notre première revendication, c'est le retrait de ce projet de loi ». Et de citer l'accord trouvé dans la nuit sur le régime d'assurance-chômage des intermittents, comme exemple de mobilisation qui porte ses fruits.

Prochaine étape après-demain

« On n'est qu'au début de ce mouvement social », estime Eric Beynel, porte-parole de Solidaires, pour qui « il faut renverser la table, et renverser ce projet de loi ». Jean-Claude Mailly, pour Force ouvrière, confirme qu'« on ne lâche pas, on veut préserver la République sociale ! » L'intersyndicale se réunit lundi soir pour faire le bilan du mouvement et des remontées d'assemblées générales dans les entreprises, mais rendez-vous est déjà pris pour le 1er Mai ce dimanche, et un rassemblement mardi devant l'Assemblée nationale et en province, à l'occasion de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi.

À Marseille les deux cortèges sont arrivés au même moment sur la place Castellane. Celui de FO par la rue de Rome, celui de la CGT par le boulevard Baille. Timing parfait.

Belles mobilisations à Lyon et Marseille

« Il ne s'agit pas de fusionner les syndicats. C'est de l'ordre du symbole, explique Emmanuel Carrié, responsable FO de l'enseignement. Pour montrer qu'il y a une unité syndicale claire sur un objectif clair, le retrait de la loi El Khomry, et qu'il existe un axe CGT-FO sur lequel peuvent s'appuyer les travailleurs. » Du côté de FO, la mobilisation s'est affichée « un peu en retrait par rapport au 31 mars, selon Gérard Rué, responsable des territoriaux. On a autant de grévistes mais moins de manifestants ».

Pour Olivier Mateu, secrétaire général de l'UD CGT, cette manifestation a marqué « la reprise du "tous ensemble" ». On se prépare désormais à entrer dans une nouvelle phase. Dès la semaine prochaine, il faudra définir les modalités d'élévation de la poursuite de l'action et de la mobilisation ».

Environ 15 000 manifestants ont défilé à Lyon, soit autant de participants que le 9 avril. Des cheminots aux métallos en passant par les personnels hospitaliers et les enseignants, l'ensemble des secteurs étaient représentés dans le cortège. Si le mouvement ne faiblit pas, les militants peinent à l'amplifier. Dans certaines entreprises, les situations locales supplantent parfois les revendications contre la loi travail. « La direction risque de nous annoncer des suppressions d'emplois demain, les salariés sont plus préoccupés par cela », explique Olivier Minoux, délégué CGT sur le site

Rhodia-Solvay de Saint-Fons.

Affrontements à Nantes

À Nantes, le soleil est au rendez-vous, tout comme plus de 20 000 manifestants. « Dans l'usine nous sommes beaucoup plus nombreux à être en grève que lors de précédents mouvements. C'est bien, mais nous ne sommes pas encore assez nombreux », estime ce salarié d'Airbus, syndiqué chez FO. Sa collègue de la CGT, Laurence Dannel, souhaite également voir le mouvement s'amplifier. Le débat parlementaire qui s'ouvre mardi prochain, est pour la syndicaliste, « un point d'appui ». « Beaucoup de salariés sont conscients que cette loi est destructrice pour nos droits, mais comment transformer cette prise de conscience en lutte gagnante ? », s'interroge-t-elle. Une belle journée, une belle manifestation, qui, une demi-heure plus tard, à l'abord du centre ville, a tourné au chaos. Le cortège n'a pas fini sa course, alors qu'une Agora était prévue par les organisations syndicales. Après avoir divisé le cortège en deux, les CRS ont poussé une partie des manifestants tout droit au centre des affrontements avec quelques dizaines de casseurs. Des salariés ont subi durant plus d'une demi-heure les tirs de gaz lacrymogènes, certains ayant même été blessés. « Une attitude irresponsable », a réagi, le secrétaire de l'UD CGT, Fabrice David qui, quelques heures plus tôt, déplorait « ces violences » qui, déjà, posaient « un réel problème » pour mobiliser les salariés.

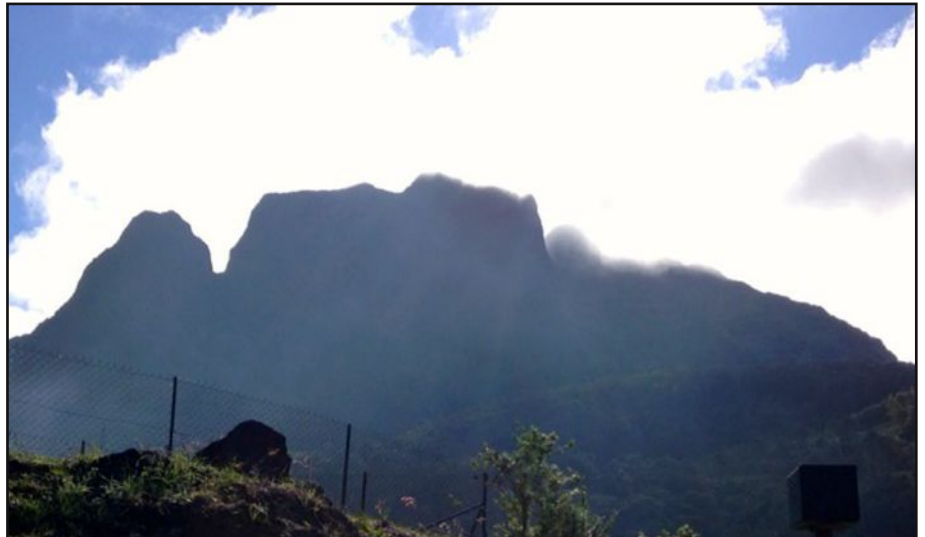
Suis-je fidèle à mes ancêtres ?

Je fais de la politique; mais dans quel but et au service de qui ? Je suis écrivain, artiste; mais j'écris pour quoi et je fais des œuvres d'art dans l'intérêt de qui? Je suis professeur, éducateur, pédagogue, formateur; mais pour préparer la jeunesse à construire quelle société ? Derrière ces questions du sens de notre vie, s'en posent bien d'autres, liées notamment à l'héritage de nos ancêtres...

Samedi dernier, à la bibliothèque Alain Peters du Moufia, le philosophe réunionnais Radjah Véloupoulé a tenu une conférence dans le cadre de la Journée Mondiale du Livre sur le thème: "Le rôle social de l'écrivain" et il a commencé par diffuser une très belle interview du célèbre écrivain réunionnais Jean-François Samlong. Dans cette intervention, le président de l'UDIR (Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise) déclare notamment que «nous avons une mission: faire connaître aux Réunionnais leur histoire pour construire l'avenir de La Réunion par un meilleur vivre ensemble». Il ajoute aussi que «l'écrivain doit se sentir engagé dans la société d'aujourd'hui avec tous ses problèmes économiques, sociaux, environnementaux, culturels, institutionnels et ne pas s'engager c'est faire fausse route». Durant son exposé très apprécié par le public, Radjah Véloupoulé a cité de nombreux exemples d'écrivains réunionnais comme de toutes les civilisations ancestrales de notre peuple qui «se sont engagés à dénoncer une société injuste et à défendre une cause juste» car pour eux l'engagement est un devoir.

"Celui qui ne courbe pas la tête"

Je j'aime pas parler de moi mais ces propos me font penser à ce que j'ai vécu dans la nuit de mercredi à jeudi dernier à La Nouvelle dans le cirque de Mafate à l'occasion d'une randonnée familiale et que je ne peux pas garder pour moi. Assis sous la varangue d'un gîte, je voulais regarder d'un peu plus près que d'habitude — depuis le littoral Ouest — le célèbre piton qui porte le nom d'un esclave marron, résistant à l'esclavage et combattant de la liberté : le piton Cimendef. Après quelques dizaines de minutes d'attente, les nuages qui le rendaient invisible ont libéré le piton et grâce à la lune j'ai pu l'admirer pen-



Le Piton Cimendef vu de La Nouvelle dans le cirque de Mafate.

dant un long moment de méditation, consacré aux combats de Tsimandefitra ("Celui qui ne courbe pas la tête" en langue malgache) et de ses camarades pour survivre sur ce sommet de montagne et pour faire face aux chasseurs de marrons payés par les maîtres des esclaves. Et je me suis posé la question : que faisons-nous aujourd'hui pour être fidèles aux combats de ces ancêtres qui ont lutté pour la liberté, le respect de leurs droits et de leur dignité ?

Kanal Réunion

Cela nous fait penser à ce nouveau moyen de la liberté d'expression dont vient se doter depuis le 19 mars dernier notre peuple grâce aux communistes sur le site internet : www.kanalreunion.com. Un site d'accès libre pour le voir et pour

prendre la parole (contact : Jean-Yves Grondin – 0692 86 27 77), sur lequel nous vous recommandons par exemple de voir le célèbre film réalisé en 1963 par Yann Le Masson sous le titre "Sucre amer".

Ce film relate notamment les combats menés par les démocrates réunionnais dans les années 1950 – 1980 contre les fraudes et violences électorales, pour l'égalité sociale entre La Réunion et la France et pour la reconnaissance de notre identité. Au moment où va être votée la loi pour l'égalité réelle dans les Outre-mer, qu'allons-nous faire pour être fidèles à nos ancêtres combattants de la liberté sur le contenu de cette loi et pour construire nous-mêmes notre avenir sur la base d'une autre politique que la politique néo-coloniale menée depuis 70 ans ?

Roger Orlu

Commémoration du décès d'un grand militant, ancien maire de La Possession

Hommage à Roland Robert

Une brève cérémonie avec dépôt de gerbe aura donc lieu ce vendredi 29 avril à 17h au cimetière de La Possession devant la tombe de notre camarade Roland Robert qui nous a quittés il y a deux ans.

Oté

Kisa i sava pran ? In moun isi, sansa in moun la-ba pou diriz l'opital ?

Si zot la suiv in pé lo l'aktyalité, zot la sirman antann parl i doi nome in moun pou diriz in gran l'opital : lo CHU, si mi tronp pa. Konm d'abitid, na in moun d'isi La Rényon épi in moun dé la-ba La Frans. Konm moin la antandi lé dé na lo mèm diplôme : i di lo mèm konpétans ! Donk inn é l'ot i pé okip lo post.

Alon artourn an aryèr : zot i souvien kan l'o l'ansien prézidan Sarkozy la fé in konférans dsi lo z'éta zénéro, moi d'novanm 2009. Moin pèrsonèl, moin la touzour pansé zour-la li la pa koz arienk pou bate la lang, mé li l'a di dé shoz sèryé. Pason la dsi, mé li l'a di in n'afèr : li la di rant dé pèrsonèl mèm konpétans i fo donn la proférans lo kandida lo péi. Donk, dann lo ka k'i intérêt anou, i fo nonm lo kandida la Rényon, si i mérit ali.

Lé bien rogrétan ké sé in moun la droit la di sa é k 'in moun la gosh sa sé pa son krédo an zénéral : rapèl azot lo madam Lodou ! Rapèl azot l'anbasadèr la Coi zordi ! Alon pa obliyé kant mèm lo nouvo réktèr sé in rényoné, mésyé Marimoutou. Dan lo ka k'i okip anou, i paré nana si tèlman dézord dann park kanar ké sé lo Prézidan i sava shoizi. Si lé vré, lé for in n'afèr konmsa !

NB-In késtyon kant mèm : si ni vé komans dénéo-koloniz in pé nout péi sé lo rényoné k'i fo shoizi... Apré sa lo match sar pa zoué pars dé néo-koloniz La Rényon sé in gran l'antopriz po nou, la pa sa solman va done in vré dépar. Mé si i nonm lo moun déor, lé sir, sar in gran pa an aryèr. Hollande, tasyon out plime i trok !

Justin

« Tourn sète foi son lang dann son boush » - In kozman po la rout

Nou lé fine di la lang sé lo méyèr z'afèr é lo pli pir an mèm tan. I pé dir dé bone shoz ansanm, mé i pé dir galman dé movèz shoz. Pli pir kan ou la lès in parol alé, ou i koné pa kèl koté li v'arété : konm i di koméla, li fé lo buzz é son déga lé konm zoignon multipliyan. In pti parol i fé l'èr inosan pou komansé, dizon pou farsé kan i ariv o-bout la fine vni in z'afèr monstré. Sa i fé fash demoun ! Sa i fé pète la gèr ! Sa i amenn kalité trikmardaz, vèy pa koman ! L'èr-la la sazès i komann toulmoun bien réfléshi avann parlé. I anpèsh ar pa di dé shoz k'i fo pa, mé moins é moins sé déza dé shoz ginyé. Alé sèy tash moiyn bien réfléshir avann kozé, tourn sète foi son lang dann son boush : sa i done lo tan pou kalkilé. Alé ! Ni artrouv !